

Réf: Dossier 331571

Avis de constitution

SOCIETE « FUL VISION 2050 »

Siège Abidjan cocody II plateaux derriere Sococe
quartier les oliviers carrefour fraternité avant la
maternité, Lot 2793, Ilot 242

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 18/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FUL VISION 2050 »

Objet :

- Prestations de services diverses
 - ? Photographie
 - ? Vidéaste
 - ? Montage
 - ? Production Audio-visuelle
 - ? Importation, exportation et vente de matériels photos/vidéo/PAV

- Elevage

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et

entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan cocody II plateaux derriere Sococe
quartier les oliviers carrefour fraternité avant la
maternité, Lot 2793, Ilot 242

Dirigeant(s) M YOBALÉ AGO ATHANASE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06720 du 08/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46770/GTCA/RC/2024 du 08/08/2024

